



Partie 1

DYNAMIQUES, DISPARITÉS ET INTERDÉPENDANCE DES TERRITOIRES

A Les dynamiques et disparités démographiques
des territoires

B L'évolution de la concentration
et des disparités économiques

C Les flux et systèmes qui structurent les territoires

A Les dynamiques et disparités démographiques des territoires

La France conserve son dynamisme démographique à l'échelle européenne, et la quasi-totalité des régions françaises devraient accroître leur poids en Europe à l'horizon 2040. En France, les écarts de dynamisme entre régions se creusent et continueraient de se creuser, selon les projections démographiques. Ces projections soulèvent la question des politiques à mettre en œuvre pour enrayer le processus de dévitalisation des régions les plus fragiles du nord et de l'est du pays, qui perdraient l'avantage de leur jeunesse.

Les enjeux de dévitalisation et de vieillissement se posent aussi à un échelon plus fin, pour les territoires ruraux les plus éloignés des villes. Si la croissance démographique française est tirée par la densification et l'extension des espaces urbains, le regain démographique des espaces ruraux est néanmoins avéré. Certains territoires restent cependant à l'écart de cette tendance. Pour d'autres, la progression de la population tient pour une grande part à l'arrivée de retraités, avec des effets vertueux à moyen terme, mais des perspectives de vieillissement accéléré.

26

1 | Les tendances récentes des évolutions de population et les perspectives à l'horizon 2040

| La France conserve son dynamisme à l'échelle européenne

Un écart de croissance démographique entre la France et l'Union européenne élevé, qui tend à s'amoindrir

La population des 27 Etats membres de l'Union européenne atteint 501 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2010. Avec 64,7 millions d'habitants et 13 % de la population de l'UE27, la France est le deuxième pays le plus peuplé, derrière l'Allemagne. Deux autres pays dépassent les 60 millions d'habitants, le Royaume-Uni et l'Italie ; viennent ensuite l'Espagne (46 millions d'habitants) et la Pologne (38 millions de personnes). Trois régions françaises figurent parmi les vingt régions les plus peuplées de l'UE : l'Ile-de-France, première région européenne en termes de population, Rhône-Alpes et Paca.

Entre 1999 et 2010, la population de l'UE a progressé de 0,36 % par an, celle de la France de 0,67 %. Le rythme de croissance de la population de l'UE a été un peu plus soutenu sur la deuxième moitié de la décennie. L'écart entre les taux d'accroissement européen (0,40 % entre 2005 et 2010 après 0,34 % entre 1999 et 2005) et français (0,63 % par an après 0,71 %) s'est réduit mais la France reste beaucoup plus dynamique que l'Union européenne dans son ensemble.

Le Luxembourg et l'Irlande, avec une progression de 1,7 % par an, Chypre (1,4 %) et l'Espagne (1,3 %) affichent les taux d'accroissement les plus élevés entre 2005 et 2010, comme sur les dix dernières années. Grâce à la combinaison d'une population nombreuse et d'un accroissement supérieur à la moyenne de l'UE, l'Espagne, avec le Royaume-Uni, la France, et l'Italie sont les moteurs de la croissance démographique.

Taux d'évolution annuel moyen de la population, entre 2000 et 2008 *
(en %, par NUTS 2 ou NUTS 3)

- de 2,0 à 5,1
- de 0,5 à 2,0
- de 0,0 à 0,5
- de -0,7 à 0,0
- de -3,1 à -0,7

Nombre d'habitants, en 2008 *
(par NUTS 2 ou NUTS 3)

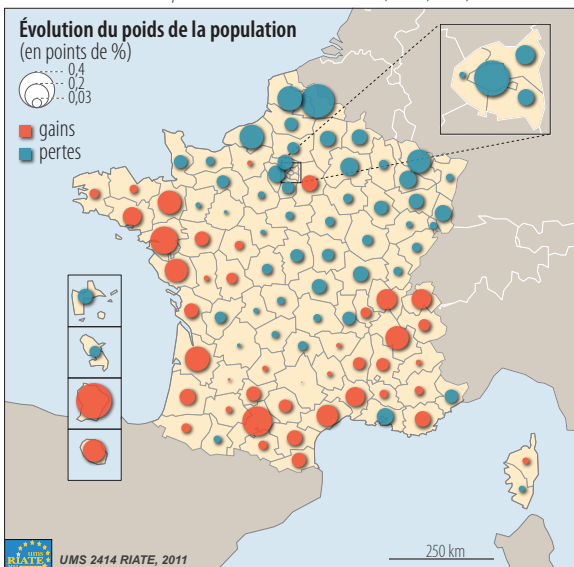
- 10 000 000
- 1 000 000
- 100 000

Fonds cartographiques : Gisco © Tous droits réservés
Réalisation : Datar - Observatoire des territoires - 2011

Source : Eurostat

Carte 3 ► Dynamiques démographiques des départements français (2009-2040)

Source : Estimation Omphale 2010 – Scénario central (INSEE, 2010)

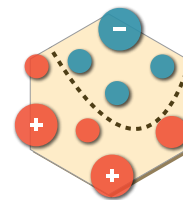


D'après les projections Omphale réalisées par l'INSEE en 2010, la population française (Métropole + DOM-TOM) devrait passer de 64,3 à 73,2 millions d'habitants entre 2009 et 2040. Cette augmentation globale d'environ 9 millions d'habitants serait toutefois inégalement répartie entre les départements. Même si peu d'entre eux connaîtraient une baisse absolue du nombre d'habitants, beaucoup verraient leur part de la population nationale réduite.

Les baisses les plus fortes concerneraient les départements de Paris (3,5% à 3% du total national), du Nord (4% à 3,6%), du Pas-de-Calais, de Seine-Maritime, de Moselle et de Seine-Saint-Denis. Les hausses les plus fortes concerneraient au contraire la Guyane (0,4% à 0,8% du total national), la Haute-Garonne (1,9% à 2,2%), la Loire-Atlantique, la Gironde, l'Isère.

Au total, on assisterait à un véritable transfert démographique du centre-est et du nord du pays vers les Alpes et les régions littorales du sud et de l'ouest.

GAINS : croissance plus rapide que l'espace d'étude
PERTES : croissance moins rapide que l'espace d'étude

**Comment lire les cartes de dynamique démographique ?**

Chacune des cartes présente l'évolution prévisible de la population à l'intérieur d'un espace de référence (Euroméditerranée, Europe, France) découpé en unités territoriales (Pays, Régions, Départements). L'objectif est d'étudier l'évolution du poids relatif de chacune des unités spatiales à l'intérieur de leur espace de référence, afin de repérer les lieux qui concentrent une part croissante de la population de l'espace de référence (cercles rouges) et ceux qui voient au contraire leur part diminuer (cercles bleus).

Ces évolutions en termes de poids relatifs ne coïncident pas nécessairement avec des gains ou des pertes absolues d'habitants. Par exemple, les Nations-Unies prévoient une augmentation de la population autrichienne de 8,4 à 8,6 millions d'habitants entre 2010 et 2040. Il y aura donc bien un gain net de 200 000 habitants et un accroissement de population de +3%. Mais dans le même temps, l'espace Euroméditerranéen – qui sert de référence – voit sa population passer de 1042 à 1124 millions d'habitants, soit un accroissement de près de 8%, beaucoup plus rapide que celui de l'Autriche. En fait, le poids relatif de l'Autriche va diminuer à l'intérieur de l'espace Euroméditerranéen puisqu'il passera de 0,81 % de la population euroméditerranéenne en 2010 à 0,77 % en 2040. C'est cette différence de pourcentage mesurée en points (0,77-0,81 = -0,04) qui est cartographiée sous la forme d'un cercle bleu indiquant la baisse de poids de l'Autriche à l'intérieur de l'ensemble Euroméditerranéen.

Les cartes sont élaborées avec l'ESPON HyperAtlas V2
http://www.espon.eu/main/Menu_ScientificTools/ESPONHyperAtlas/



Cinq régions françaises figurent parmi les 50 régions européennes les plus dynamiques entre 2005 et 2009 : trois régions métropolitaines, la Corse, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et deux régions d'Outre-Mer, la Guyane – première région européenne pour la croissance démographique – et La Réunion.

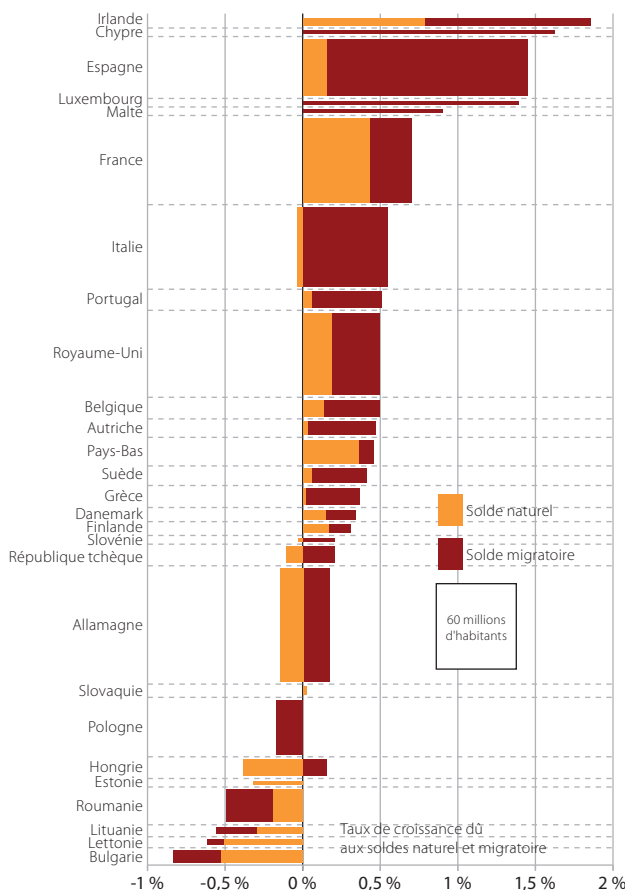
À l'échelle des régions européennes, la concentration de la population, mesurée par l'indice de Gini, s'accroît légèrement depuis 1999, malgré une tendance à la réduction des écarts de taux de croissance sur la période récente. Une vingtaine de régions en décroissance entre 1999 et 2005, telles que le nord du Royaume-Uni, certaines régions grecques et tchèques, ont inversé la tendance entre 2005 et 2009. L'ouest polonais et roumain, le nord suédois, et l'Estonie ont également freiné le déclin de leur population. Par ailleurs, davantage de régions affichent des taux supérieurs à 1 %, notamment des régions roumaines,

belges et suédoises. Néanmoins, la plupart des régions d'Allemagne, de Pologne, des pays Baltes, et des Balkans sont en déprise démographique et freinent la croissance de la population européenne.

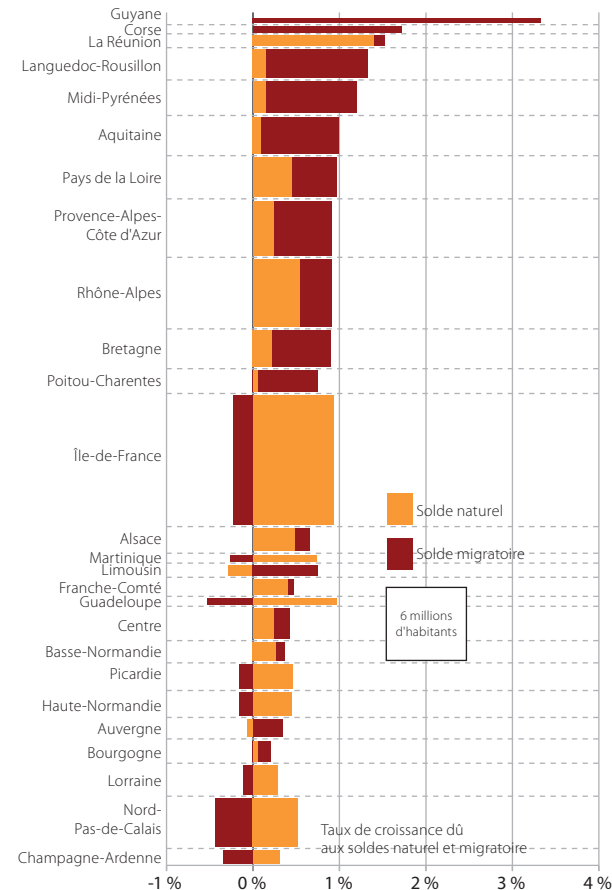
Grâce à sa fécondité élevée la France conserve une position originale dans l'Union européenne

Les écarts de dynamisme démographique entre pays ou régions tiennent aux poids respectifs de la composante naturelle et de la composante migratoire dans l'évolution de la population. L'accroissement de la population européenne est principalement

Graphiques 1 et 2 ► L'évolution de la population due au solde migratoire et au solde naturel dans les pays européens et dans les régions françaises (1999-2008)



Source : Eurostat



Source : Insee, RP 1999 et 2008

Note de lecture : Au Royaume-Uni, le taux de croissance annuel moyen de la population atteint 0,49 % entre 1999 et 2008, dont 0,30 % dû au solde migratoire et 0,19 % au solde naturel. Les superficies sont proportionnelles à la population de 1999.

soutenu par les migrations. Entre 1999 et 2008, la population européenne a augmenté à un rythme de 0,37 % en moyenne par an, dont 0,31 % imputable au solde migratoire avec les pays extra-communautaires. Autrement dit 84 % de l'accroissement de la population est dû au solde migratoire et seulement 16 % au solde naturel. Dans deux pays seulement, les Pays-Bas et la France, la contribution du solde naturel (respectivement 80 % et 62 %) est supérieure à celle du solde migratoire. La contribution de la France revêt un caractère exceptionnel, puisque son solde naturel sur la période 1999-2008 représente à lui seul 90 % du solde naturel des pays de l'UE. Malgré un taux de solde migratoire relativement modeste, la France figure également, en raison de son poids démographique, parmi les pays qui ont le plus contribué à l'excédent migratoire de l'UE, après l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et avant l'Allemagne.

Le solde naturel se contracte dans tous les pays et sa contribution à la croissance de la population diminue. La dégradation du solde naturel est pour une grande part due à la diminution

du nombre des naissances. La baisse du nombre d'enfants par femme en est une première cause. Actuellement, la France, ainsi que l'Irlande fait figure d'exception dans ce domaine, avec plus de deux enfants par femme en moyenne, contre 1,6 enfant par femme en moyenne dans l'UE, un taux nettement inférieur au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme). La baisse des naissances s'explique aussi par la diminution de la population des femmes en âge de procréer. L'effectif des femmes de 20 à 40 ans, âge de forte fécondité, décroît en raison du vieillissement de la génération des baby-boomers. Ces femmes nées entre 1945 et 1970 sont progressivement remplacées par les générations moins nombreuses, nées après 1970.

Parmi les pays où le solde naturel reste positif, les trois quarts ont au moins une région en déficit naturel : le nord de l'Espagne, l'est du Royaume-Uni, le sud de la Grèce, le nord de la Suède et une partie de la Slovaquie. En France, sur l'ensemble de la période 1999-2008, le poids de la composante naturelle dans l'accroissement total est de 62,4 % alors qu'il était de 75,5 % entre 1968 et

Tableau 1 ► La population des régions françaises et son évolution (1999-2009)

Régions	Population			Part dans la population totale (en %)		Taux de croissance annuel moyen (en %) 1999-2009
	1999	2005	2009	1999	2009	
Ile-de-France	10 946 012	11 442 143	11 729 613	18,2	18,2	0,7
Rhône-Alpes	5 640 234	5 963 736	6 165 126	9,4	9,6	0,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 502 385	4 768 564	4 918 050	7,5	7,6	0,9
Nord - Pas-de-Calais	3 997 467	4 015 613	4 025 344	6,6	6,3	0,1
Pays de la Loire	3 219 960	3 415 391	3 538 033	5,4	5,5	0,9
Aquitaine	2 906 748	3 088 196	3 202 717	4,8	5,0	1,0
Bretagne	2 904 075	3 066 585	3 173 044	4,8	4,9	0,9
Midi-Pyrénées	2 550 275	2 743 073	2 865 975	4,2	4,5	1,2
Languedoc-Roussillon	2 292 405	2 497 718	2 608 095	3,8	4,1	1,3
Centre	2 440 295	2 507 246	2 539 010	4,1	3,9	0,4
Lorraine	2 311 655	2 332 468	2 348 384	3,8	3,7	0,2
Picardie	1 857 981	1 889 028	1 910 234	3,1	3,0	0,3
Alsace	1 732 588	1 803 402	1 846 865	2,9	2,9	0,6
Haute-Normandie	1 780 502	1 806 677	1 829 525	3,0	2,8	0,3
Poitou-Charentes	1 639 735	1 711 307	1 763 521	2,7	2,7	0,7
Bourgogne	1 610 833	1 626 190	1 640 733	2,7	2,6	0,2
Basse-Normandie	1 421 947	1 452 425	1 470 669	2,4	2,3	0,3
Auvergne	1 309 374	1 331 779	1 343 760	2,2	2,1	0,3
Champagne-Ardenne	1 343 266	1 339 400	1 336 217	2,2	2,1	-0,1
Franche-Comté	1 117 253	1 145 744	1 168 790	1,9	1,8	0,5
La Réunion	703 820	772 907	821 168	1,2	1,3	1,6
Limousin	711 471	727 487	743 265	1,2	1,2	0,4
Guadeloupe	385 609	399 178	403 257	0,6	0,6	0,4
Martinique	380 863	395 982	398 733	0,6	0,6	0,5
Corse	260 152	289 092	306 906	0,4	0,5	1,7
Guyane	155 760	199 206	225 751	0,3	0,4	3,8
France métropolitaine	58 496 613	60 963 264	62 473 876	97,3	97,1	0,7
DOM	1 626 052	1 767 273	1 848 909	2,7	2,9	1,3
France	60 122 665	62 730 537	64 322 785	100,0	100,0	0,7

Source : Insee, RP 1999, estimations de population au 1^{er} janvier 2005 et 1^{er} janvier 2009

1975. Le solde naturel se contractant, les migrations interrégionales façonneront davantage les dynamiques démographiques [1].

Au 1^{er} janvier 2011, la population française atteint 65 millions d'habitants selon les premières estimations de l'Insee, en augmentation de 0,5 % sur les deux dernières années. Elle était de 64,3 millions d'habitants au premier janvier 2009, dont

62,8 millions en métropole. La concentration de la population française – mesurée par l'indice de Gini – augmente modérément mais régulièrement depuis le début des années 2000. Bien que le poids démographique de l'Île-de-France reste constant, la part des cinq premières régions et la part des cinq suivantes dans la population française augmentent, du fait de la croissance rapide des régions du sud et de l'ouest du pays.

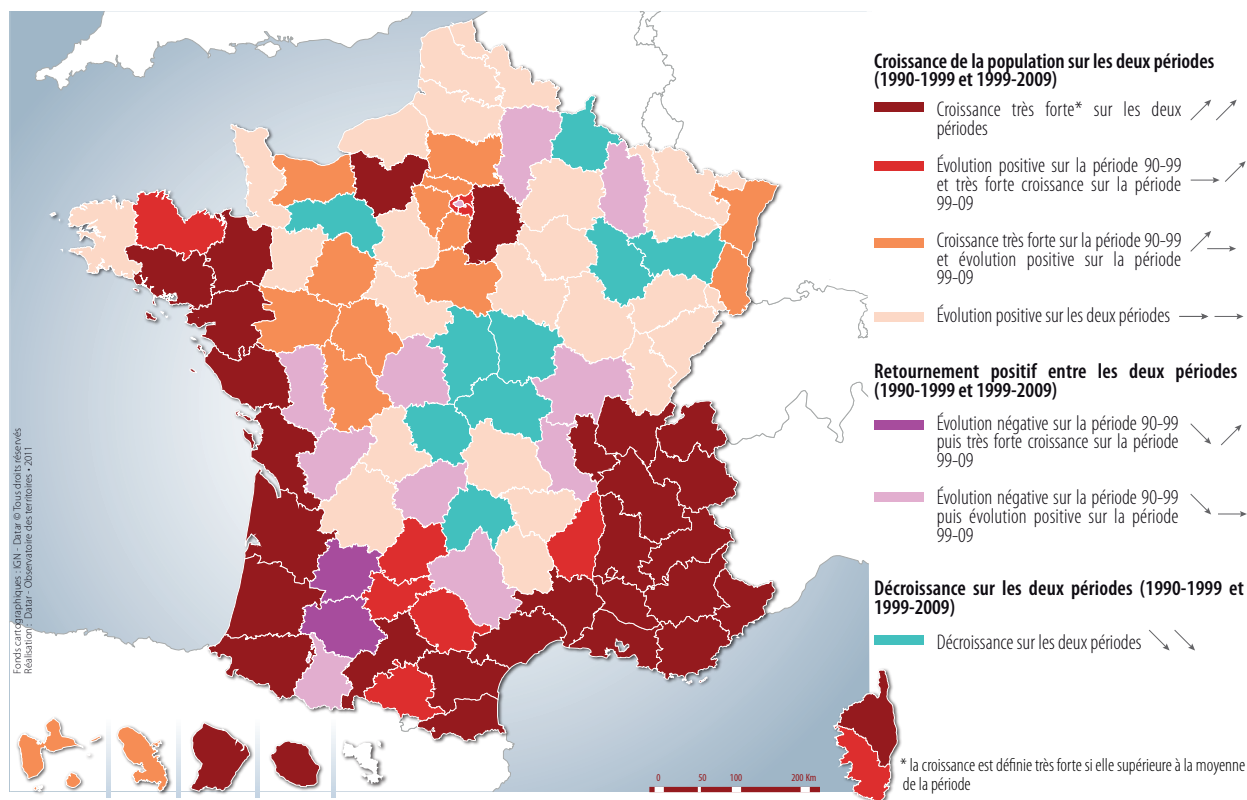
En France, la croissance est toujours plus favorable aux régions du Sud et de l'Ouest

Les écarts de dynamisme entre régions françaises restent très marqués

Sur la période 1999-2009, toutes les régions méditerranéennes et atlantiques, ainsi que Rhône-Alpes, la Guyane et La Réunion ont une croissance supérieure à la moyenne nationale (+0,7 % par an). Le dynamisme démographique dont font preuve ces

régions ne se dément pas, même si la tendance y serait, selon les données récentes publiées par l'Insee, à une légère décélération. Malgré les inflexions qui semblent s'amorcer, en Limousin par exemple où le regain de croissance démographique se confirme, les écarts de dynamisme entre les régions françaises restent très marqués. La région Champagne-Ardenne affiche toujours un bilan négatif, les autres régions du nord, de l'est et du centre de la France restent en deçà de la croissance moyenne.

Carte 2 ► Les trajectoires d'évolution départementales de population (1990-2009)



Source : Insee, estimations de population 1990, 1999, 2009

L'analyse de l'évolution démographique à l'échelon départemental entre 1999 et 2009 confirme avant tout les divergences de dynamisme observées au niveau régional. Si quelques disparités intra régionales subsistent du fait de l'avantage des départements sièges des capitales régionales et des départements littoraux, elles sont moins fortes que les disparités interrégionales.

La population est en baisse dans neuf départements entre 1999 et 2009

Entre 1999 et 2009, selon les données les plus récentes publiées par l'Insee, neuf départements – situés essentiellement dans l'est et le centre de la France – accusent une baisse de leur population, la Haute-Marne, la Nièvre, les Ardennes, le Cantal, l'Allier, la Creuse, le Cher, les Vosges et l'Orne. Ces départements perdaient déjà des habitants entre 1990 et 1999. Sauf dans la Haute-Marne et les Ardennes, la baisse est moins accentuée sur les dix dernières années.

Les départements de métropole les plus dynamiques se situent tous dans le sud et l'ouest du pays, ou en Ile-de-France. Paris et la Seine-Saint-Denis font partie des départements où l'évolution de la population s'est infléchi à la hausse sur les dix dernières années ; la Seine-et-Marne conserve une progression largement supérieure à la moyenne nationale. Un autre fait marquant de la dernière décennie est le regain de croissance de plusieurs départements ruraux comme le Gers et le Lot-et-Garonne, et de quelques départements situés dans les massifs montagneux (Corrèze, Aveyron, Hautes-Pyrénées, Ariège, etc.). Le dynamisme de ces départements ne semble pas se démentir sur les dernières années.

Ces inflexions dans les départements ruraux tiennent à l'évolution de leur solde migratoire. Ces départements, parmi les plus âgés du centre et du sud-ouest de la France, affichent les taux d'évolution de population dus au solde naturel les plus fortement négatifs, avec la Creuse, la Nièvre, le Cantal, l'Indre, l'Allier. Mais contrairement à ces derniers, l'excédent migratoire vient compenser le déficit naturel, très largement même pour le Gers et l'Ariège.

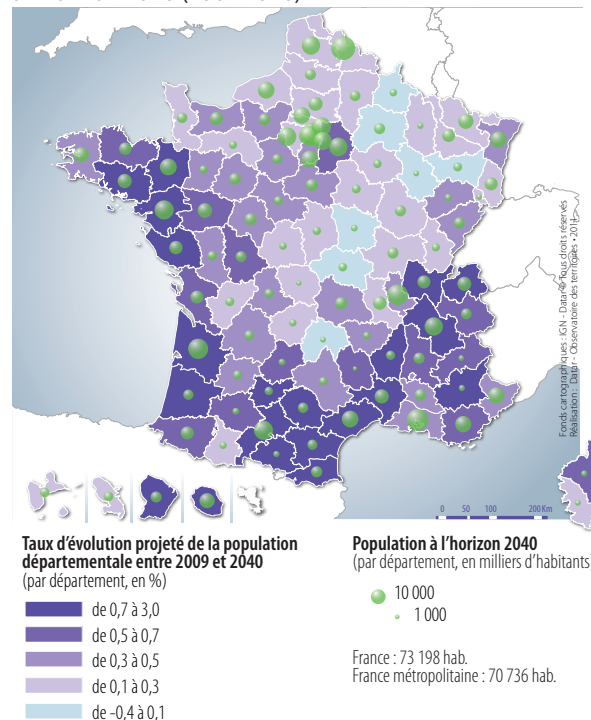
À l'horizon 2040, les régions atlantiques et méditerranéennes resteraient les plus dynamiques, grâce à leur attractivité

Le solde naturel de toutes les régions se dégraderait

Selon l'Insee, si les tendances démographiques récentes perdurent, la France sera peuplée de 73 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2040, dont près de 71 millions en France métropolitaine. La France compterait alors 15 % d'habitants de plus qu'en 2007. Entre 1999 et 2007, la composante naturelle contribuait pour plus de la moitié à l'accroissement de l'ensemble de la population. La contribution du solde naturel à la croissance, aujourd'hui positive dans toutes les régions hormis l'Auvergne et le Limousin, diminuera à l'horizon 2040, puisque le nombre de décès augmentera avec l'arrivée des générations de baby-boomers aux âges élevés. La dégradation du solde naturel serait ainsi très marquée dans les régions les plus attractives du Sud et de l'Ouest. Le solde naturel deviendrait négatif en Poitou-Charentes dès 2012, en Aquitaine en 2020, en Bretagne, Midi-Pyrénées, et Corse vers 2035 [2].

De plus, à fécondité constante, le nombre de naissances diminuera en raison de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer. Cette baisse serait amplifiée dans les régions touchées par les départs massifs d'actifs, comme celles du nord et de l'est de la France. Alors que leur croissance démographique est due exclusivement au solde naturel sur la dernière décennie, celui-ci ne suffirait plus à maintenir le niveau de population dans la plupart d'entre elles. La Champagne-Ardenne et la Lorraine

Carte 3 ► La population des départements français à l'horizon 2040 (2007-2040)



Source : Insee, modèle Omphale 2010, scénario central

cumuleraient déficit migratoire et solde naturel négatif. L'accroissement naturel resterait positif en Nord-Pas-de-Calais mais diminuerait fortement, malgré une forte fécondité. Cinq départements (les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne, les Vosges et la Nièvre) seraient en décroissance.

Les régions les plus attractives vont conforter leur avantage

Grâce à leur attractivité, les régions du littoral atlantique et du Sud méditerranéen seraient, comme entre 1999 et 2007, les régions les plus dynamiques. Cependant, le retournement du solde naturel en limiterait la progression, confirmant les tendances récentes. Le taux d'accroissement dû au solde migratoire y serait supérieur à 0,6 % par an. Il atteindrait même 0,75 % par an en

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La région Rhône-Alpes se distinguerait des autres régions du Sud et de l'Ouest par un solde naturel et migratoire positif et par une relativement faible attractivité résidentielle. Des conditions climatiques plus rudes et une moindre accessibilité des territoires éloignés des villes en limitent l'attrait pour les retraités.

La période de 2007-2040 serait marquée par le regain confirmé de dynamisme démographique des régions rurales du centre de la France, comme le Limousin. Ces régions ainsi que la Basse-Normandie devraient leur croissance à leur solde migratoire, alors que l'accroissement naturel y serait négatif. A l'inverse, l'Île-de-France, l'Alsace, la Haute-Normandie et la Picardie auraient un solde naturel fortement positif qui compenserait le déficit migratoire.

Les départements d'Outre-Mer sont très hétérogènes en termes de dynamisme démographique. Entre 2007 et 2040, la Guadeloupe et la Martinique connaîtraient une phase de croissance

Tableau 2 ► La population des régions françaises et sa structure par âge et leurs évolutions à l'horizon 2040 (2007-2040)

Régions	Population en milliers		Variation annuelle entre 2007 et 2040 (en %)			Part des moins de 20 ans en %		Part des 65 ans et plus en %		Part des 80 ans et plus en %	
	2007	2040	des moins de 20 ans	des 65 ans et plus	des 80 ans et plus	2007	2040	2007	2040	2007	2040
Guadeloupe	401	404	-1,0	3,1	4,0	30,6	21,8	12,5	34,3	3,4	12,3
Martinique	398	423	-0,9	2,7	3,7	28,6	20,8	14,0	34,0	3,7	12,2
Guyane	213	574	-0,3	2,6	3,2	44,3	40,5	3,9	9,0	0,9	2,4
La Réunion	794	1 061	-0,8	3,0	3,9	35,1	27,3	7,9	20,7	1,7	5,9
Île-de-France	11 599	12 765	-0,2	1,4	2,2	25,9	24,1	12,3	19,7	3,5	7,3
Champagne-Ardenne	1 339	1 312	-0,4	1,5	2,4	24,9	21,9	16,7	27,6	4,9	10,8
Picardie	1 900	2 041	-0,3	1,6	2,4	26,6	23,8	14,8	24,7	4,2	9,1
Haute-Normandie	1 817	1 946	-0,3	1,5	2,4	26,2	23,5	15,5	25,5	4,5	9,8
Centre	2 527	2 807	-0,3	1,3	2,1	24,3	22,3	18,3	28,1	5,6	11,0
Basse-Normandie	1 461	1 573	-0,4	1,5	2,4	24,8	21,6	18,5	30,0	5,4	11,8
Bourgogne	1 634	1 725	-0,3	1,3	2,1	23,2	20,8	19,7	30,4	6,1	12,0
Nord-Pas-de-Calais	4 022	4 149	-0,4	1,5	2,3	27,4	24,3	14,3	23,1	3,9	8,4
Lorraine	2 340	2 386	-0,4	1,5	2,5	24,3	21,1	16,5	26,7	4,4	9,9
Alsace	1 827	2 023	-0,4	1,7	2,6	24,7	21,4	15,1	25,9	4,0	9,4
Franche-Comté	1 159	1 269	-0,3	1,4	2,3	25,1	22,6	16,7	26,6	4,8	10,1
Pays de la Loire	3 483	4 389	-0,2	1,3	2,1	25,7	23,7	16,9	26,0	5,0	9,8
Bretagne	3 120	3 873	-0,3	1,2	2,0	24,5	22,4	18,4	27,6	5,3	10,2
Poitou-Charentes	1 740	2 062	-0,3	1,3	2,0	22,7	20,7	20,3	30,7	6,3	12,0
Aquitaine	3 151	3 878	-0,3	1,3	1,9	22,7	20,4	19,2	28,9	5,9	11,1
Midi-Pyrénées	2 810	3 596	-0,3	1,1	1,7	22,8	21,0	18,9	27,2	5,9	10,2
Limousin	737	812	-0,2	1,0	1,6	20,5	19,1	22,8	31,5	7,5	12,6
Rhône-Alpes	6 066	7 451	-0,3	1,3	2,1	25,6	23,5	15,6	24,2	4,5	9,0
Auvergne	1 339	1 448	-0,2	1,2	1,9	21,9	20,3	20,1	29,7	6,2	11,6
Languedoc-Roussillon	2 561	3 291	-0,3	1,3	1,9	23,6	21,0	19,1	29,0	5,7	10,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 864	5 589	-0,4	1,2	2,0	23,6	21,0	18,9	28,3	5,7	10,8
Corse	299	351	-0,7	1,5	2,5	21,2	16,9	19,9	32,8	5,6	12,6
France métropolitaine	61 795	70 736	-0,3	1,3	2,1	24,8	22,4	16,5	25,7	4,9	9,7
France entière	63 601	73 198	-0,3	1,4	2,1	25,0	22,6	16,3	25,6	4,8	9,6

Source : Insee, modèle Omphale 2010 scénario central

ment à ce qui avait été observé avant 2007. La Réunion verrait sa croissance freinée par un déficit migratoire, mais serait soutenue par un fort accroissement naturel. La Guyane aurait toujours la plus forte croissance de la France grâce à un solde naturel et migratoire très positif.

La croissance des départements du littoral contribuerait pour près de la moitié à la croissance démographique de la France

Les zones côtières figurent parmi les lieux les plus dynamiques de la planète. Elles concentrent près des deux tiers de la population mondiale, leur niveau d'occupation est cinq fois plus élevé que la densité moyenne des terres habitées et elles comptent huit des dix plus grandes agglomérations du globe. D'ici trente ans, on estime que les trois quarts de l'humanité vivront dans des zones proches du rivage. Le contexte mondial de forte démographie littorale vaut pour de nombreuses côtes européennes.

La France métropolitaine compte 26 départements littoraux et 11 régions littorales, auxquels viennent s'ajouter les cinq départements d'Outre-Mer. Les 885 communes littorales métropolitaines et les 89 ultramarines hébergent plus de 7,6 millions d'habitants en 2007. Cette population a tendance à augmenter du fait, notamment, de soldes migratoires très souvent positifs. Ces espaces sont en effet très attractifs. Depuis 1975, la population y a augmenté de plus de 20 %, soit plus d'un million de résidents supplémentaires.

La croissance de la population des départements littoraux constatée jusqu'à présent ne devrait pas s'essouffler. Selon l'analyse faite par l'Observatoire du littoral d'après les projections de population de l'Insee, en prenant comme hypothèse le maintien des tendances démographiques récentes, la population des départements littoraux devrait davantage croître que celle des départements non littoraux entre 2007 et 2040, avec des hausses respectives de 19 % et 13 %. Elle devrait ainsi augmenter de 4,5 millions d'habitants : 3,9 millions en métropole, soit une hausse de 17 %, et 660 000 en Outre-Mer, soit + 36 %. Selon ce scénario, les départements littoraux concentreraient près de 40 % de la population française en 2040

et leur contribution à l'accroissement de la population française serait de 47 % sur l'intervalle étudié.

Entre 1999 et 2006, les communes littorales ont représenté à elles seules 30,7 % de la croissance démographique des départements littoraux. Si ce ratio se maintient durant la période 2007-2040, la population des communes littorales pourrait augmenter de 1,4 million d'habitants suivant le scénario central et atteindre plus de 9 millions d'habitants en 2040.

En métropole, la croissance de la population ne serait pas homogène sur les façades maritimes métropolitaines entre 2007 et 2040. La population des départements littoraux de la façade Manche - mer du Nord n'augmenterait que de 4,2 % alors que la hausse serait très forte dans les départements de la façade atlantique (+ 26,8 %) et du pourtour méditerranéen (+ 19,3 %). A eux seuls, les dix départements littoraux de la façade atlantique absorberaient près du quart (22,3 %) de la croissance démographique de la France de 2007 à 2040, avec 2,1 millions de nouveaux habitants. Dans le détail, la croissance estimée de la population dépasserait 20 % en Ile-et-Vilaine, du Morbihan aux Landes, des Pyrénées-Orientales au Gard et en Haute-Corse.

La population des départements littoraux devrait assez fortement vieillir en métropole et en Outre-Mer de 2007 à 2040. En 2040, près du tiers (32,1 %) des habitants des départements littoraux aura plus de 60 ans, ce ratio sera un peu plus faible dans le reste du territoire, 30,1 %. La part des plus de 60 ans serait plus élevée dans les départements littoraux métropolitains (32,5 %) que dans ceux d'Outre-Mer (27,4 %) où elle devrait cependant plus que doubler sur la période étudiée.

Tableau 1 ► La population des départements du littoral à l'horizon 2040

Départements littoraux des façades littorales	Population en milliers		Evolution entre 2007 et 2040		
	2007	2040	Absolue, en milliers	Relative, en %	Contribution à la croissance de la population, en %
Façade Manche - mer du Nord	7 574	7 981	407	5,4	4,2
Façade atlantique	7 998	10 139	2 141	26,8	22,3
Façade méditerranéenne	6 820	8 139	1 319	19,3	13,7
Départements littoraux métropolitains	22 392	26 259	3 867	17,3	40,3
Départements littoraux d'outre-mer	1 806	2 462	656	36,3	6,8
Ensemble des départements littoraux	24 198	28 721	4 523	18,7	47,1
Départements non littoraux	39 402	44 479	5 077	12,9	52,9
France entière	63 600	73 200	9 600	15,1	100,0

Traitement : SOeS (Observatoire du littoral)

Source : Insee, modèle Omphale 2010, scénario central

MEDDTL, SOeS, 2011. « Perspectives d'évolution de la population des départements littoraux à l'horizon 2040 », in *site Observatoire du littoral*, février.

moins vite et converge vers 80 ans (hommes et femmes confondus). Depuis 1945, ces gains d'espérance de vie sont dus à la baisse de la mortalité aux âges élevés. Ainsi en France, l'espérance de vie à partir de 60 ans en 2004 était de 21,5 ans pour les hommes et de 26,5 ans pour les femmes, soit respectivement 6 ans et 7,7 ans de plus qu'en 1954. Les personnes de plus de 60 ans vivent donc plus longtemps, ce qui contribue à accroître leur nombre et leur part dans la population totale.

Les pays à structure de population plus jeune vieillissent plus vite

Le vieillissement de la population européenne s'explique aussi par l'arrivée des baby-boomers à l'âge de 60 ans et plus. Nombreuses, ces générations ont accru l'effectif de tous les groupes d'âge qu'elles ont traversés. Durant les 20 prochaines années, le vieillissement des pays de l'Union européenne dépendra en partie de l'ampleur du baby-boom, c'est-à-dire de la différence d'effectifs entre les générations de baby-boomers et les générations suivantes. A ce titre, la variété des profils démographiques

est grande en Europe. En Irlande et dans la plupart des pays de l'Est, moins d'un cinquième de la population a plus de 60 ans, alors que cette proportion dépasse le quart de la population totale de l'Allemagne, de l'Italie, du Portugal, de la Grèce ainsi que des pays scandinaves.

La mortalité au sein d'un même pays peut s'avérer très hétérogène selon les régions, comme au Royaume-Uni, en Finlande ou au Portugal, où l'âge moyen au décès varie de 6 ans entre les régions. En France, cet âge moyen est de 74,5 ans dans le Nord-Pas-de-Calais alors qu'il est supérieur d'environ 5 ans en Ile-de-France et dans le sud de la France.

Le rythme du vieillissement est actuellement plus rapide dans des pays à structure de population relativement plus jeune comme l'Irlande et la France : le nombre de personnes âgées y a augmenté de plus de 10 % entre 2005 et 2009. En revanche, il a augmenté de moins de 2,5 % en Allemagne (un des pays d'Europe les plus vieux), Estonie, Bulgarie et Hongrie, et a même diminué au Portugal et en Lettonie. D'une manière générale, les progrès de l'espérance de vie partout en Europe et l'arrivée des générations du baby-boom au seuil des 65 ans entraînent une homogénéisation des profils démographiques des Etats membres de l'UE.

Les rythmes de vieillissement différenciés effritent peu à peu l'avantage des territoires les plus jeunes, surtout des territoires en déprise

Des contrastes hérités entre régions du nord et du sud de la France

En 2009, la France compte 10 600 000 habitants de 65 ans et plus, soit 16,5 % de la population totale. Ce pourcentage, légèrement inférieur à celui de l'ensemble de l'Union européenne (17,4 %), se rapproche de celui de la Hongrie, de la Slovaquie, du Royaume-Uni et de l'Espagne.

Les régions françaises les plus vieilles sont le Limousin, 13^{ème} région la plus âgée d'Europe, Poitou-Charentes (37^{ème}), l'Auvergne (60^{ème}), la Bourgogne (64^{ème}), et la Corse (70^{ème}). Au sein des régions, de forts contrastes existent aussi entre les départements. Quelques départements, sièges de grandes agglomérations dynamiques sont encore jeunes, comme la Haute-Garonne et l'Ille-et-Vilaine, avec un âge médian de 37 ans. D'autres connaissent un vieillissement déjà très prononcé de leurs habitants : l'Indre, le Gers, la Dordogne, le Lot, l'Aveyron, l'Ariège, la Lozère, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, où plus de la moitié de la population a 45 ans au moins. A l'opposé, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, ainsi que Rhône-Alpes et les départements d'Outre-Mer ont la structure par âge la plus jeune.

Entre 1999 et 2009, pour l'ensemble de la France, le nombre des 65 ans et plus a augmenté assez fortement (1,20 % par an) et la croissance des moins de 20 ans a été modeste (0,23 % par an). C'est l'écart entre ces taux qui explique le vieillissement de la population.

Les régions françaises les plus jeunes vieillissent plus vite sous l'effet des nombreux départs de jeunes actifs

Au niveau des régions ou des départements, les effets des mouvements migratoires aux grands âges, mais aussi des actifs se combinent au vieillissement naturel (c'est-à-dire découlant de la structure par âge) de la population et en modifient les rythmes de vieillissement. Le contraste de long terme entre régions du Nord relativement plus « jeunes » et régions du Sud plus « âgées » s'atténue sous l'effet des profils migratoires différenciés entre régions. Le sud de la France accueille davantage de personnes d'âge actif que d'inactifs potentiels. En Languedoc-Roussillon, et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le solde migratoire des 20-59 ans est 2 à 3 fois plus grand que celui des 60 ans et

plus. A l'inverse, dans le nord de la France, les échanges migratoires sont déficitaires : les sorties des 20-59 ans sont entre 1,5 et 18 fois plus importantes que les sorties des plus de 60 ans. Ainsi, les régions attirant des personnes âgées ou qui perdent leur population jeune subissent un vieillissement plus rapide que celles qui accueillent des personnes jeunes.

L'Île-de-France, Rhône-Alpes et la Guyane, conservent leur spécificité de région jeune malgré l'augmentation de leur population âgée de 65 ans et plus, du fait de l'arrivée d'une population plus jeune. La Guyane connaît même un léger recul de l'âge médian de sa population entre 1999 et 2009, tandis que les autres DOM voient leur âge médian augmenter considérablement sous l'effet de la forte augmentation du nombre des 65 ans et plus. Les DOM (hors Guyane) vieillissent ainsi du fait de l'augmentation rapide des personnes âgées. La Corse et l'Alsace sont dans le même cas. Dans les autres régions relativement jeunes, comme la Lorraine, la Normandie, la Champagne-Ardenne, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, la Franche-Comté, l'écart entre le taux d'évolution de la population des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans entre 1999 et 2009 est plus marqué que la moyenne nationale, sous l'effet des départs d'actifs et de leurs enfants. Malgré une proportion de moins de 20 ans qui reste élevée grâce à une forte fécondité, elles vieillissent plus vite que la moyenne du fait du déficit migratoire de jeunes actifs.

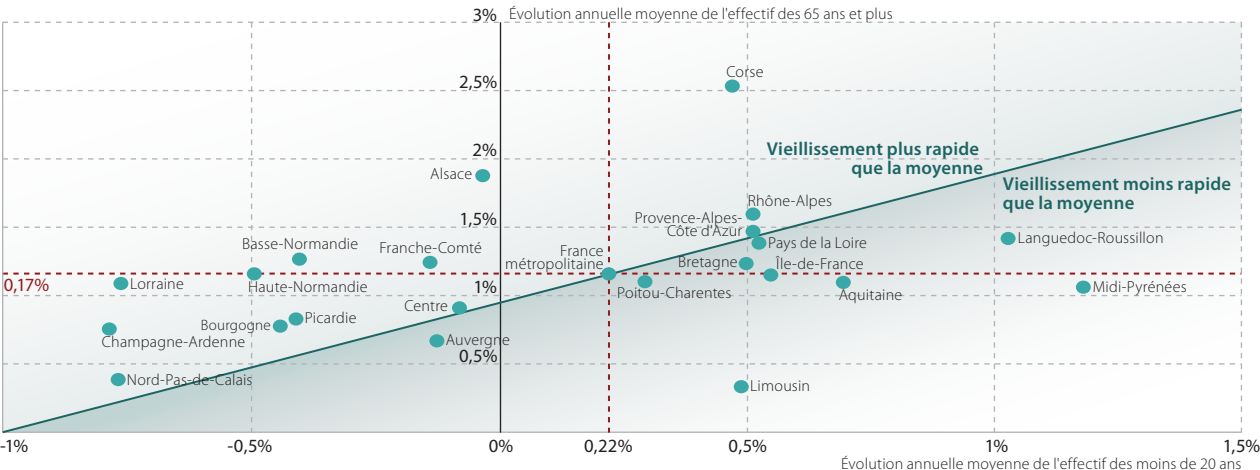
Dans le Sud, à l'inverse, de nombreuses régions, historiquement parmi les plus âgées, ont un vieillissement moins rapide. Le Limousin et Midi-Pyrénées se démarquent avec une évolution presque nulle du poids des plus de 65 ans et des moins de 20 ans entre 1999 et 2009, et en conséquence un rythme de vieillissement nettement ralenti. Dans les départements de la Creuse, Corrèze, Ariège, Tarn-et-Garonne, l'augmentation des moins

Tableau 3 ► L'âge médian de la population des régions françaises et son évolution (1999-2009)

Régions	1999	2009
Limousin	43,1	45,4
Corse	40,4	43,6
Auvergne	40,8	43,5
Poitou-Charentes	40,4	43,4
Bourgogne	39,7	43,1
Aquitaine	40,0	42,4
Languedoc-Roussillon	39,7	42,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39,4	41,9
Basse-Normandie	37,8	41,7
Midi-Pyrénées	39,9	41,6
Centre	38,7	41,5
Bretagne	38,4	41,1
Lorraine	36,9	40,3
Champagne-Ardenne	36,8	40,3
Franche-Comté	37,1	40,0
Pays de la Loire	37,0	39,6
Martinique	33,3	39,5
Alsace	36,1	39,4
Haute-Normandie	36,0	39,1
Rhône-Alpes	36,5	38,8
Picardie	35,8	38,6
Guadeloupe	31,6	37,6
Nord-Pas-de-Calais	34,4	37,2
Île-de-France	34,9	36,2
La Réunion	27,8	31,9
Guyane	24,0	23,9
France métropolitaine	37,3	39,7
DOM	29,7	33,7
France entière	37,1	39,6

Source : Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 1999 et 2009

Graphique 4 ► L'évolution de la population des moins de 20 ans et des 65 ans et plus dans les régions françaises (1999-2009)



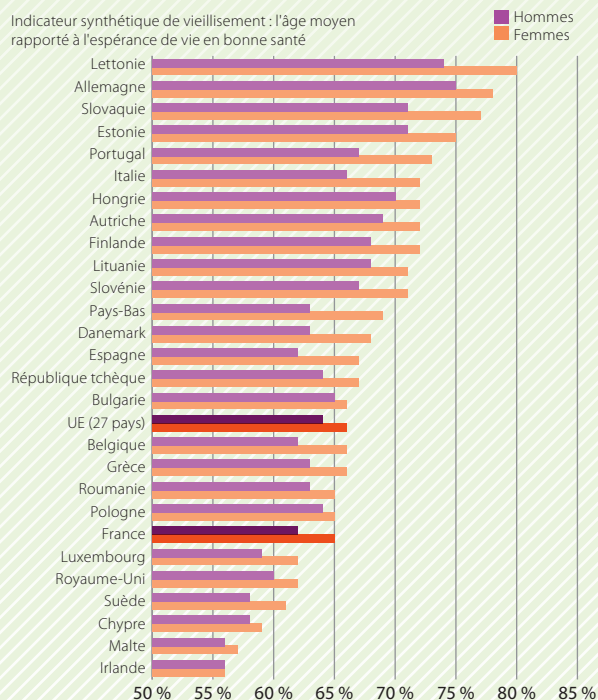
► UNE AUTRE MESURE DU VIEILLISSEMENT DES POPULATIONS

Un ouvrage publié en 2010 propose d'appréhender les conséquences du vieillissement en calculant le potentiel d'activité de la population déjà consommé par un territoire. Il est mesuré par le rapport entre l'âge moyen d'une population et son espérance de vie en bonne santé. Il change l'image habituelle du vieillissement puisqu'il prend en compte les conditions de mortalité. Des pays, dont la population est pourtant jeune comme la Lituanie, la Lettonie, la Slovaquie, la Hongrie, l'Estonie, ont consommé presque les trois quarts du potentiel d'activité de leur population en raison d'une espérance de vie en bonne santé plutôt faible (inférieure à 60 ans). Inversement, grâce à une espérance de vie en bonne santé élevée (supérieure à 63 ans), des pays à la population âgée (Grèce, Suède, Roumanie, Espagne, Belgique) ont plus de ressources démographiques. L'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la Slovaquie et le Portugal ont une structure de la population âgée conjugée à une espérance de vie en bonne santé moyenne (entre 55 et 60 ans), impliquant une consommation de plus de 70 % du potentiel d'activité. La France, comme le Royaume-Uni, l'Irlande, Malte ou Chypre, a utilisé moins de 65 % de son potentiel d'activité en raison de la combinaison d'une population jeune et d'une haute espérance de vie en bonne santé. A l'échelle des régions françaises, on ne dispose pas de données sur

l'espérance de vie en bonne santé. On peut néanmoins calculer un indicateur proche à partir de l'espérance de vie. Cet indicateur n'introduit pas une nouvelle vision du vieillissement. Les régions âgées du Centre et Sud de la France ont davantage consommé leur potentiel de vie que les régions jeunes du Nord. L'écart entre l'espérance de vie la plus élevée et la plus basse à l'échelle des régions ou des départements est de quatre ans alors que l'écart entre les âges moyens minimal et maximal est de 8 ans (hors Guyane). Entre les pays européens, la situation est inverse : l'écart entre les niveaux de vieillissement est de 7 ans et l'écart entre les espérances de vie en bonne santé est de 20 ans. Les disparités sont donc bien plus marquées entre pays européens qu'entre régions françaises.

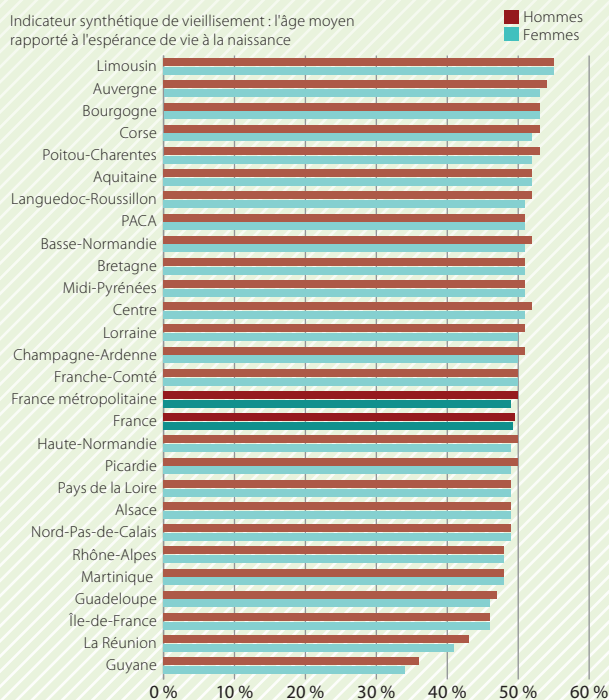
En revanche, le passage d'un indicateur calculé à partir de l'espérance de vie à un indicateur calculé à partir de l'espérance de vie à la naissance modifie la hiérarchie hommes-femmes en France. L'écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes est fort en France (presque 7 ans), tandis que l'écart d'espérance de vie en bonne santé est faible (moins de 2 ans). Le potentiel d'activité déjà consommé des femmes, qui sont en moyenne plus âgées, serait donc plus élevé que celui des hommes, alors que le potentiel de vie déjà consommé est plus faible.

Graphique 1 ► Le potentiel d'activité déjà consommé dans les pays européens (2008)



Source : Eurostat, population 2010 et espérance de vie en bonne santé 2009

Graphique 2 ► Le potentiel de vie déjà consommé dans les régions françaises (2008)



Source : Insee, estimation de la population au 1^{er} janvier 2009 et espérance de vie à la naissance 2008

BARON Myriam, CUNNINGHAM-SABOT Emmanuèle, GRASLAND Claude, RIVIERE Dominique, VAN HAMME Gilles, 2010. « Villes et régions européennes en décroissance Maintenir la cohésion territoriale ? », Paris, Lavoisier (pp 103-107).

de 20 ans a même été supérieure à celle des plus de 65 ans. En Auvergne, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes et Bretagne, le rythme de vieillissement est également moins rapide que la moyenne nationale, grâce à la progression modérée des 65 ans et plus pour l'Auvergne, à la forte croissance du nombre de moins de 20 ans pour les quatre autres régions, sous l'effet des arrivées nombreuses d'actifs et de leurs enfants.

A l'horizon 2040, le taux de dépendance économique des personnes âgées va doubler ou tripler dans les régions françaises

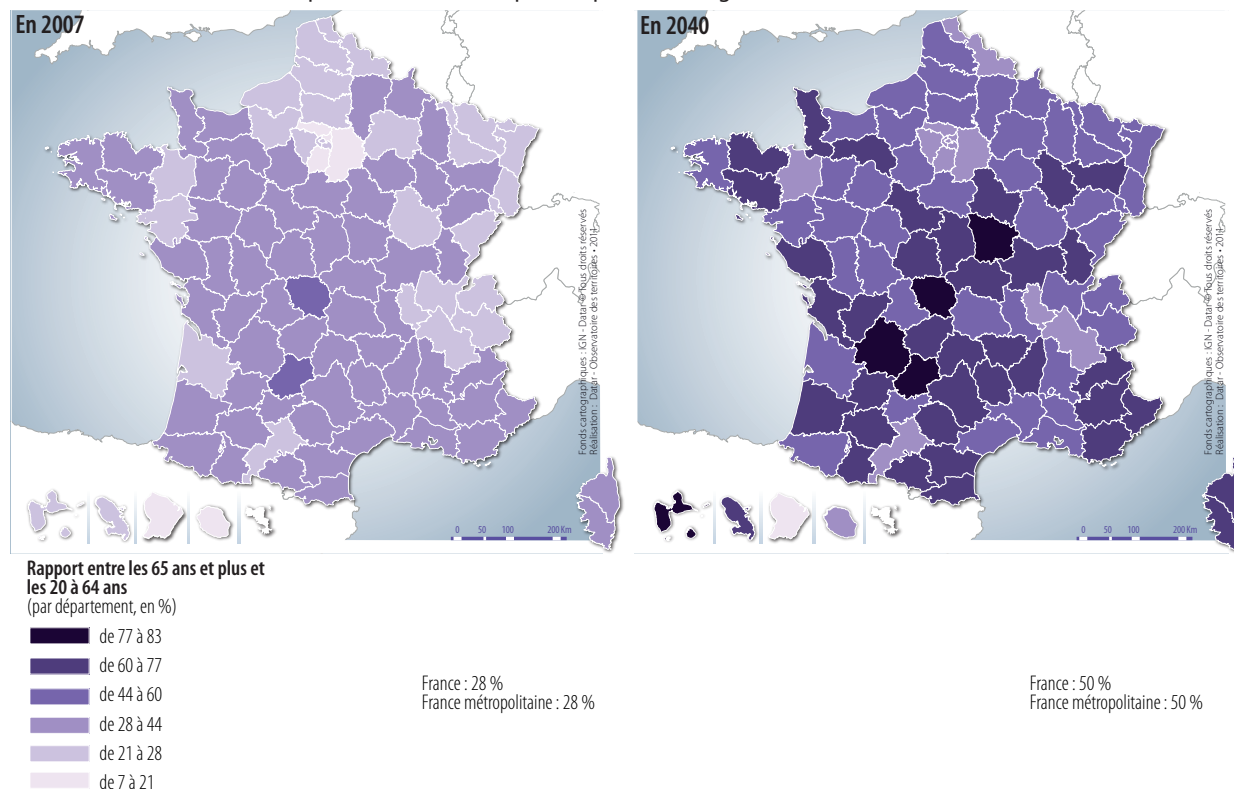
L'originalité de la structure de la population française réside aussi dans son taux de natalité sensiblement plus élevé que celui d'autres pays de l'Union européenne, qui atténue le poids relatif des générations issues du baby-boom dans la population totale.

Cela n'empêchera pas la proportion des plus de 65 ans d'augmenter de manière importante à l'horizon 2040, en raison d'une diminution des effectifs de population de moins de 20 ans, d'un

allongement prévisible de l'espérance de vie à 60 ans, et surtout de l'arrivée aux grands âges des générations nées entre 1945 et 1973. Alors que les 65-90 ans de 2000 sont nés entre 1910 et 1935, période ayant compté environ 14 millions de naissances, 21 millions de personnes sont nées en France dans les années du baby-boom et auront 65 à 90 ans à l'horizon 2040.

L'accroissement de l'effectif de la population des 65 ans et plus influe sur la prise en charge des pensions de retraites et de la dépendance par les plus jeunes générations et sur la demande de services. On peut appréhender les conséquences du vieillissement à partir du taux de dépendance économique des personnes âgées, défini comme le rapport entre la population des 65 ans et plus et celle des 15-64 ans. Dans l'Union européenne, ce taux moyen s'élève à 25,9%, c'est-à-dire que pour 100 actifs potentiels, on compte 26 personnes de 65 ans et plus. En Allemagne, Italie, Suède et Grèce, les plus de 65 ans pèsent davantage sur les générations qui les suivent : on y compte de 28 à 31 retraités éventuels pour 100 actifs. Inversement, les pays dont la structure démographique est plus jeune, comme l'Irlande, la Slovaquie et la Pologne, ont moins de 20 personnes âgées pour un même nombre de 15-64 ans. En France, en 2007, l'indicateur de dépendance économique des personnes âgées est 28%. Il varie selon

Cartes 4 et 5 ► Le taux de dépendance économique des personnes âgées et son évolution à l'horizon 2040 (2007-2040)



Source : Insee, modèle Omphale 2010, scénario central

les régions : de 33 à 40 pour les régions vieillissantes du centre de la France (Limousin, Poitou-Charentes, Auvergne, Bourgogne) et du Sud (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine), et de 7 à 25 pour le Nord de la France et les départements d'Outre-Mer. Si les tendances démographiques se poursuivent, le poids des 65 ans et plus passera de 16,3 % en 2007 à 25,6 % en 2040. À l'inverse, la proportion des 20-64 ans et des moins de 20 ans diminuerait. Le déséquilibre entre la population des actifs potentiels (20-65 ans) et des retraités (plus de 65 ans) s'accroîtrait en 2040. Pour 100 personnes âgées entre 20 et 65 ans, il y aurait

50 personnes de plus de 65 ans en France (soit près du double de la situation actuelle). Dans tous les départements, le taux de dépendance économique des personnes âgées augmenterait en 2040.

La part des plus de 80 ans dans la population, de 4,9 % en 2007, doublerait à l'horizon 2040. Elle triplerait même dans les DOM. Dans 16 régions, elle dépasserait 10 % et resterait nettement inférieure en Ile-de-France et Rhône-Alpes, régions plus attractives pour les jeunes actifs que pour les retraités.

3 | L'évolution du peuplement des espaces ruraux

La prépondérance des territoires sous influence urbaine et leur dynamisme

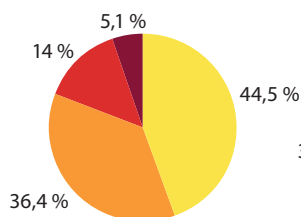
Un tiers de la population européenne et plus de la moitié de la population française vivent dans des territoires dits « intermédiaires », entre urbain et rural

Au niveau européen, les territoires désignés sous le nom de « régions à dominante urbaine » (*predominantly urban regions*)

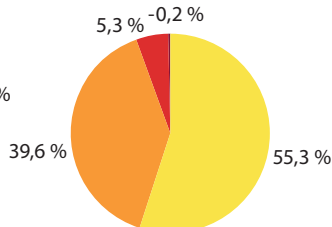
au sens de la typologie des régions de niveau NUTS 3 – correspondant aux départements français – établie par l'OCDE et Eurostat [3]) occupent moins de 10 % du territoire, mais concentrent près de la moitié de la population (régions ultramarines comprises, sauf Mayotte). Les « régions à dominante rurale » représentent plus de la moitié du territoire, mais à peine 20 % de la population. Les « régions intermédiaires » regroupent les 40 % restant de la superficie et un tiers de la population de l'UE27.

Graphique 5 ► Le poids des quatre types de régions en France et dans l'UE et leur contribution à la croissance de la population (2000-2008)

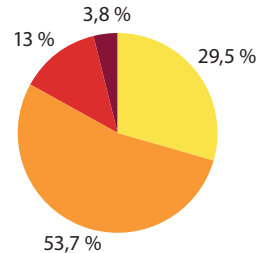
Poids de chaque type de région dans la population de l'Union Européenne en 2008



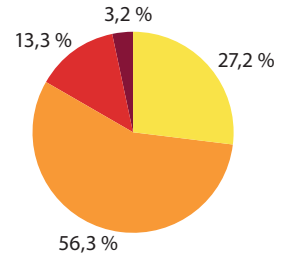
Contribution de chaque type de région à l'évolution de la population de l'Union Européenne entre 2000 et 2008



Poids de chaque type de région dans la population française en 2008



Contribution de chaque type de région à l'évolution de la population française entre 2000 et 2008



■ Région à dominante urbaine
■ Région intermédiaire

■ Région à dominante rurale, population proche d'une cité
■ Région à dominante rurale, population éloignée d'une cité

Source : Eurostat, population 1^{er} janvier 2000 et 2008, données 2007 pour le Royaume Uni

► TERRITOIRES RURAUX, TERRITOIRES URBAINS : QUELLE(S) DÉFINITION(S) ?

« La notion de ruralité est entrée dans une phase d'indétermination et a perdu son caractère d'évidence » selon l'Inra. De nombreux autres travaux contemporains montrent la difficulté à définir les espaces ruraux. Par le passé, ceux-ci étaient appréhendés au travers de l'économie rurale, notamment les activités agricoles et artisanales, et par rapport aux sociétés rurales, c'est-à-dire des organisations collectives attachées à la terre et au territoire. Sous l'effet de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la tertiarisation, les espaces ruraux sont aujourd'hui intégrés dans un système sociopolitique et économique unifié qui bouleverse les rapports ville-campagne.

La définition du caractère urbain ou rural d'un territoire dépend aujourd'hui du niveau et de l'enjeu de gouvernance auxquels elle s'attache. Plusieurs nomenclatures des espaces ou des unités qui les composent coexistent ainsi, établies à des niveaux géographiques différents, à des périodes différentes et en réponse à des préoccupations en constante évolution. Leur bonne utilisation implique d'en bien comprendre la construction.

La typologie urbain-rural des « régions » européennes (NUTS 3) : une approche qui permet les comparaisons internationales

Cette typologie mise au point par l'OCDE à partir de données fournies par Eurostat, vise à classer les régions européennes (au niveau NUTS 3, ce qui correspond en France aux départements) selon la densité de la population, son degré de concentration dans les villes et la distance aux villes d'au moins 50 000 habitants. Elle définit quatre classes : les régions à dominante urbaine, les régions intermédiaires, les régions à dominante rurale proche d'un centre urbain, et les régions rurales éloignées des villes.

Cette nomenclature permet de faire des comparaisons entre territoires au niveau international, sur les grandes questions démographiques et économiques, notamment de mesurer les disparités et d'en suivre l'évolution. Elle manque néanmoins de finesse pour l'étude de la cohésion à des échelles plus fines.

Les unités urbaines (ou agglomérations) et les communes rurales : une approche morphologique du caractère urbain et rural des communes

La différence entre les unités urbaines et les communes rurales repose sur un double critère : la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Est considéré comme urbain (ou unité urbaine) un ensemble de communes (qui peut être réduit à une seule commune) sur lequel on trouve une zone de bâti continu, c'est-à-dire un espace au sein duquel il n'y a pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions et dans lequel résident au moins 2 000 habitants. Les communes rurales sont les communes qui n'entrent pas dans la composition d'une unité urbaine.

Ces seuils (200 mètres pour la continuité de l'habitat et 2 000 habitants pour la population) sont conformes aux recommandations de la Conférence des statisticiens européens de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies. Cette nomenclature qualifie les briques de base que constituent les communes pour la définition de territoires plus larges. Elle permet d'identifier des « agglomérations », que l'Insee appelle villes, et qui correspondent à leur acception la plus restreinte. Elle ne permet pas d'identifier des « territoires » ni même des « espaces ruraux », dans la mesure où sa

construction ne garantit aucun caractère de continuité. Tout territoire peut en effet être composé de la juxtaposition de communes rurales et d'unités urbaines. Qualifier un territoire à partir de cette nomenclature – pour autant que l'on convienne d'apprécier le caractère rural à partir de ce seul critère – nécessiterait de retenir un seuil pour juger son degré de « ruralité ».

L'espace à dominante rurale et l'espace à dominante urbaine : une approche fonctionnelle de l'urbain et du rural

L'Insee a défini le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) à partir de l'observation des déplacements domicile-travail observés au recensement de 1999. Dans ce zonage, l'espace à dominante urbaine est défini comme un ensemble de communes sous influence des pôles urbains d'emploi (unités urbaines comptant au moins 5 000 emplois au lieu de travail). Il regroupe, avec les pôles urbains, les communes sous influence de ces pôles, les couronnes périurbaines et les communes multi polarisées (attirées par deux ou plusieurs aires urbaines). L'espace à dominante rurale regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

Les bassins de vie urbains, périurbains, rurbains, ruraux : une approche plus fine du territoire

Le découpage de la France « en bassins de vie » a été réalisé en 2004 pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine et mieux qualifier l'espace rural. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi.

Le territoire de la France métropolitaine est découpé en 1 916 unités, soit 1 745 bassins de vie des petites villes et des bourgs et 171 bassins de vie des grandes agglomérations, malgré le caractère inapproprié de cette dernière appellation dans les zones urbaines, et ce d'autant plus qu'elles sont grandes. Il est clair que la totalité de l'unité urbaine de Paris, ou de celle de Lyon, ne constitue pas en réalité un seul bassin de vie.

L'analyse de l'évolution du peuplement des espaces ruraux a ici été menée à partir d'une typologie qui croise ce zonage avec le zonage en aires urbaines. Ce croisement permet d'avoir une approche plus fine des différents espaces, et de s'affranchir de l'effet des limites des aires urbaines de 1999.

Cinq types de bassins de vie ont été définis, pour la France métropolitaine :

- les bassins de vie des grandes villes, centrés sur une unité urbaine d'au moins 30 000 habitants en 1999 et incluant leur première couronne ;
- les bassins de vie « périurbains », bassins de vie dont au moins 80 % de la population vivait en 1999 dans les couronnes périurbaines (au sens du ZAUER 99) des grandes agglomérations ;
- les bassins de vie « ruraux », dont au moins 80 % de la population vivait en 1999 dans l'espace à dominante rurale (au sens du ZAUER 99) ;
- les bassins de vie « rurbains », dont la totalité de la population vivait en 1999 dans l'espace à dominante rurale ou les couronnes périurbaines, et plus de 20 % dans chacun de ces espaces (au sens du ZAUER 99) ;
- les bassins de vie des petites et moyennes villes, qui regroupent de la population urbaine, périurbaine et rurale, et sont de fait les bassins de vie des pôles des petites et moyennes aires urbaines.

La France se distingue par la forte proportion de sa population vivant dans des départements intermédiaires. Ceux-ci représentent la moitié des départements (hors Mayotte). Ils occupent la même superficie que les départements ruraux, mais regroupent 53,7% de la population en 2008 et contribuent pour 56% à sa croissance entre 2000 et 2008. Les 13 départements urbains contribuent à l'accroissement de la population à hauteur de 27%. Parmi les 37 départements ruraux, 13 sont considérés « éloignés des centres urbains ». Ils regroupent à peine 4% de la population, une part un peu plus faible qu'en Espagne par exemple. Les 24 départements ruraux « proches des villes » regroupent 13% de la population en 2008.

L'autre particularité de la France réside dans la contribution relativement élevée des régions dites « rurales » au sens de la typologie OCDE à la croissance de la population, et plus encore des départements ruraux éloignés des villes. La contribution de ces régions est en effet négative à l'échelon européen. La France enregistre une augmentation régulière de la population des départements ruraux depuis 1990. Cette hausse place la France au même niveau que l'Espagne et l'Autriche, derrière l'Irlande, en termes de contribution de la population « rurale » dans l'évolution totale de la population entre 2000 et 2008.

L'emprise et l'influence des villes s'étendent

Le constat de l'Insee établi à partir de l'évolution des agglomérations (unités urbaines) met en évidence l'augmentation de leur emprise sur le territoire métropolitain et de leur population, au détriment des communes rurales, au sens morphologique du terme [4]. En 10 ans, depuis 1999, la superficie de l'ensemble

des agglomérations a progressé de 19%. De nouvelles petites unités urbaines sont apparues, et le périmètre de certaines grandes unités urbaines s'est agrandi. Les villes occupent désormais 22% du territoire et abritent 47,9 millions d'habitants, soit 77,5% de la population.

Selon la définition fonctionnelle des espaces à dominante urbaine et à dominante rurale, établie par l'Insee lors de la constitution du zonage en aires urbaines de 1999, la répartition de la population en France métropolitaine est respectivement de 82% et 18%. Pour la première fois, la progression de la population de l'espace à dominante rurale a été comparable à celle de l'espace à dominante urbaine entre les derniers recensements, de 0,7% en moyenne annuelle [5]. Si la croissance démographique reste à plus de 80% imputable à l'urbain, la rupture de tendance est néanmoins manifeste.

La population des espaces ruraux est passée de 10,5 millions d'habitants en 1999 à plus de 11 millions en 2006. Cette croissance est globalement due au solde migratoire (+ 600 000 habitants) alors que le solde naturel se dégrade, sous l'effet du vieillissement (- 100 000 habitants). Selon cette définition, les espaces ruraux pris globalement dans chacune des régions de métropole sont en croissance démographique.

La définition même de l'espace rural dans ce zonage en limite la pertinence pour l'analyse de son évolution démographique. Le contour des espaces urbains étant figé, la croissance de la population aux marges des aires urbaines est attribuée à l'espace rural, alors qu'elle est en général due à la progression de la périurbanisation [6]. Le constat de l'extension de l'influence urbaine entre 1990 et 1999 [7] avait d'ailleurs conduit à réviser la délimitation des espaces urbains et de l'espace rural. Sous l'effet de la périurbanisation, à définition identique, le nombre de communes de l'espace rural avait alors été réduit, passant de 23 300

Tableau 4 ► Evolution et répartition de la population par type de bassin de vie 1999-2006

Type de bassin de vie	Population en 2006		Variation totale de population	Evolution entre 1999 et 2006				
	Population	en %		Solde naturel	Solde migratoire	Evolution annuelle moyenne de la population en %	Due au solde naturel en %	Due au solde migratoire en %
Bassins de vie des grandes villes	38 919 553	63,4	1 621 885	1 461 975	159 910	0,61	0,55	0,06
Bassins de vie des petites et moyennes villes	6 421 736	10,5	277 635	70 355	207 280	0,63	0,16	0,47
Bassins de vie périurbains	5 619 909	9,2	452 567	164 036	288 531	1,21	0,44	0,77
Bassins de vie rurbains	2 225 274	3,6	181 310	26 858	154 452	1,22	0,18	1,04
Bassins de vie ruraux	8 213 069	13,4	345 456	-88 404	433 860	0,62	-0,16	0,77
France métropolitaine	61 399 541	100,0	2 878 853	1 634 820	1 244 033	0,69	0,39	0,30

Source : Insee, RP 1999 et 2006

à 18 500, et la population correspondante en 1999 de 13 400 000 à 10 550 000. La poursuite de cette tendance entre 1999 et 2006 a conduit l'Insee à réviser de nouveau le zonage en aires urbaines, révision qui confirme l'hypothèse de l'influence grandissante des villes, mesurée par les flux domicile-travail.

Une croissance démographique toujours très vive dans les secondes couronnes périurbaines, et dans leurs marges

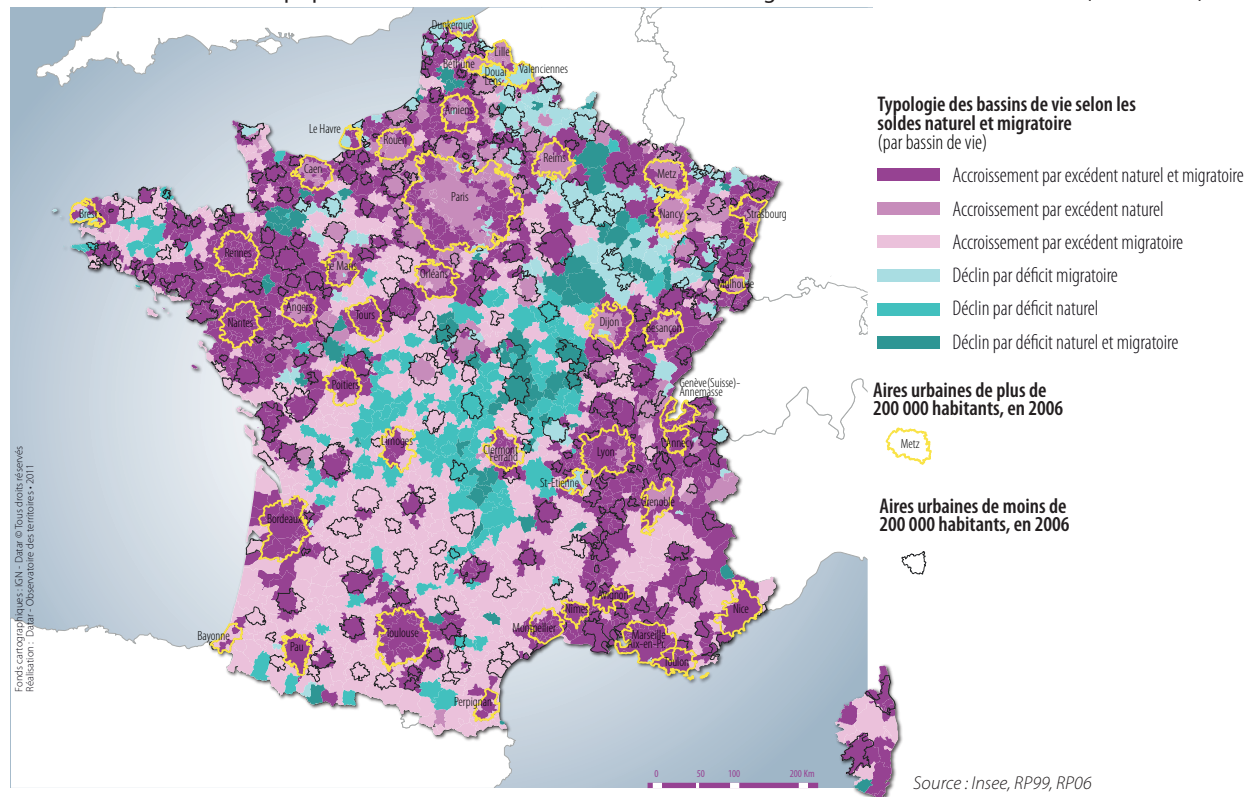
Une analyse des évolutions démographiques menée à l'échelle des bassins de vie permet d'avoir une approche plus fine et de nuancer les constats sur les espaces ruraux, en faisant abstraction des limites des aires urbaines [8]. La croissance de la population est particulièrement forte dans les bassins de vie périurbains, inclus dans les secondes couronnes des grandes agglomérations, et dans les bassins de vie « rurbains » qui sont juste à la frontière entre ce périurbain et les espaces ruraux avoisinants. Ces espaces représentent 12,8% de la population de France métropolitaine en 2006, la croissance de la population y atteint 1,2% par an, contre 0,7% en moyenne nationale. Dans presque toutes les régions,

la population de ces bassins de vie croît plus rapidement que la population de la région à laquelle ils appartiennent.

Ces bassins de vie bénéficient à la fois d'un solde naturel et d'un solde migratoire positifs. La contribution du solde naturel est néanmoins plus forte dans les bassins de vie périurbains, la contribution du solde migratoire est plus élevée dans les bassins de vie rurbains. Ces évolutions correspondent à l'élargissement des couronnes périurbaines des grandes agglomérations, à l'installation des actifs notamment des jeunes ménages de plus en plus loin des pôles d'emploi. Dans les bassins de vie périurbains, la croissance démographique est pour une plus grande part due aux naissances dans les ménages déjà installés.

La croissance de la population des bassins de vie des grandes villes, (c'est-à-dire les unités urbaines de plus de 30 000 habitants et leur proche périphérie) est moitié moindre que celle du périurbain, de 0,6% seulement, comme dans les bassins de vie des petites et moyennes villes. Dans les premiers, la croissance est essentiellement due au solde naturel, dans les seconds, le solde naturel est faiblement positif, mais la croissance y est davantage due au solde migratoire. Ces deux types de bassins de vie, les plus « urbains », représentent près des trois quarts de la population en 2006.

Carte 6 ► L'évolution de la population due au solde naturel et au solde migratoire dans les bassins de vie (1999-2006)



La démographie du rural s'améliore dans toutes les régions, mais davantage dans les plus dynamiques

Dans les bassins de vie que l'on peut qualifier de « ruraux », qui regroupent les 13,4% de la population les plus éloignés des villes, grandes ou moyennes, la croissance est du même ordre (0,6%) que dans les bassins de vie urbains. Elle est due au solde migratoire, tandis que le solde naturel y est généralement négatif. Ces bassins de vie contribuent pour 12% à la croissance démographique de l'ensemble de la France métropolitaine entre 1999 et 2006. Cette contribution reste modeste au regard de celle des bassins de vie périurbains (22% si on y

ajoute les bassins de vie urbains) mais témoigne d'une réelle rupture par rapport à la période intercensitaire précédente, où la progression de population dans ces mêmes bassins de vie était quasi nulle.

L'amélioration est sensible dans la quasi-totalité des régions, hormis l'Alsace où le rythme de croissance demeure identique. Certains territoires ruraux restent néanmoins en déprise démographique, en Champagne-Ardenne, Limousin, Bourgogne, même si la baisse

Tableau 5 ► La population des catégories de bassins de vie par région et son évolution (1999-2006)

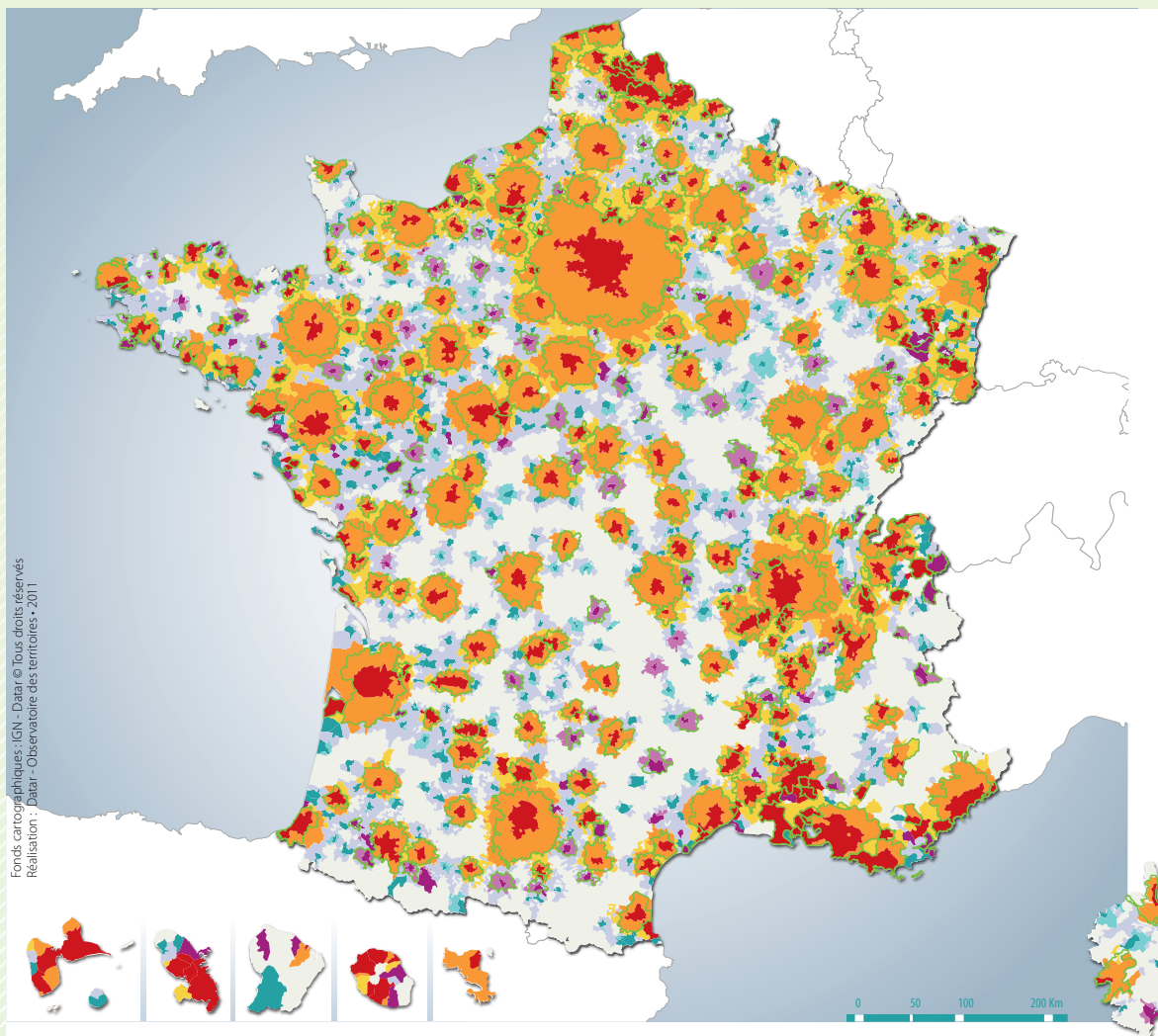
Régions	Bassins de vie des grandes villes		Bassins de vie des petites et moyennes villes		Bassins de vie périurbains		Bassins de vie urbains		Bassins de vie ruraux		Total	
	Population 2006	évolution annuelle entre 1999 et 2006 (en%)	Population 2006	évolution annuelle entre 1999 et 2006 (en%)	Population 2006	évolution annuelle entre 1999 et 2006 (en%)	Population 2006	évolution annuelle entre 1999 et 2006 (en%)	Population 2006	évolution annuelle entre 1999 et 2006 (en%)	Population 2006	évolution annuelle entre 1999 et 2006 (en%)
Ile-de-France	10 545 724	0,7	109 186	0,3	883 197	0,9	13 815	0,0			11 551 922	0,7
Champagne-Ardenne	748 826	0,0	253 201	0,0	27 377	-0,3	27 155	1,0	293 941	-0,1	1 350 500	0,0
Picardie	705 325	0,2	365 293	0,3	332 236	0,4	135 697	0,6	303 547	0,2	1 842 098	0,3
Haute-Normandie	1 049 237	0,0	262 351	0,3	297 362	0,8	118 263	0,9	118 917	0,3	1 846 130	0,2
Centre	1 272 952	0,4	297 131	0,4	232 497	1,0	209 148	1,0	484 656	0,3	2 496 384	0,5
Basse-Normandie	442 464	0,2	433 846	0,4	100 353	0,9	92 964	0,6	394 172	0,3	1 463 799	0,3
Bourgogne	814 012	0,1	221 274	0,1	135 492	0,9	128 390	0,7	360 719	-0,1	1 659 887	0,2
Nord - Pas-de-Calais	3 198 284	0,0	213 492	0,3	391 403	0,5	91 311	0,3	124 476	0,0	4 018 966	0,1
Lorraine	1 277 413	0,1	424 025	0,1	235 103	0,7	113 304	0,4	288 068	0,0	2 337 913	0,2
Alsace	1 000 649	0,5	260 030	0,8	409 339	1,0	70 232	0,8	72 155	0,4	1 812 405	0,7
Franche-Comté	488 156	0,2	267 543	0,5	119 352	0,9	71 147	0,7	199 290	0,4	1 145 488	0,4
Pays-de-la-Loire	1 712 514	0,6	483 350	1,3	277 043	2,0	145 830	2,0	808 774	1,2	3 427 511	1,0
Bretagne	1 155 600	0,5	735 515	0,8	450 887	1,8	206 192	1,9	562 064	0,8	3 110 258	0,9
Poitou-Charentes	772 307	0,8	201 596	0,5	73 813	1,8	150 643	1,1	529 738	0,4	1 728 097	0,7
Aquitaine	1 840 611	1,0	252 440	0,9	201 124	2,1	61 677	1,2	758 482	0,8	3 114 334	1,0
Midi-Pyrénées	1 343 996	1,4	430 225	0,7	210 645	3,0	89 389	1,9	712 205	0,7	2 786 460	1,2
Limousin	316 270	0,6	132 680	0,3	37 737	1,0	33 010	0,8	215 575	0,0	735 272	0,4
Rhône-Alpes	4 126 509	0,7	471 629	1,2	557 137	1,6	192 586	1,8	656 424	1,1	6 004 285	0,9
Auvergne	698 079	0,2	56 516	0,5	151 601	1,1	37 547	0,7	366 810	0,1	1 310 553	0,3
Languedoc-Roussillon	1 341 048	1,4	233 684	1,1	219 036	1,5	172 385	2,3	546 179	1,3	2 512 332	1,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 897 936	0,8	316 729	1,4	265 222	1,4	52 770	1,9	318 379	1,4	4 851 036	1,0
Corse	171 641	2,3			11 953	2,7	12 026	1,6	98 498	0,9	294 118	1,8
Total	38 919 553	0,6	6 421 736	0,6	5 619 909	1,2	2 225 481	1,2	8 213 069	0,6	61 399 748	0,7

NB : les bassins de vie appartenant à deux régions ont été affectés à la région où habite la majorité de la population : les totaux régionaux peuvent donc différer des populations régionales

Source : Insee, RP 1999 et 2006

► LE ZONAGE EN AIRES URBAINES 2010 : L'EXTENSION DE L'INFLUENCE DES VILLES

Carte 1 ► Nouvelles et anciennes aires urbaines



ZONAGE EN AIRES URBAINES 2010

Espace des grandes aires urbaines

Grandes aires urbaines

- Grands pôles - 3 257 communes
- Couronnes des grands pôles - 12 305 communes

■ Communes multipolarisées des grandes aires urbaines - 3 980 communes

Espace des autres aires

Aires moyennes

- Pôles moyens - 447 communes
- Couronnes des pôles moyens - 803 communes

Petites aires

- Petits pôles - 873 communes
- Couronnes des petits pôles - 587 communes

■ Autres communes multipolarisées

■ Communes isolées, hors influence des pôles



AIRES URBAINES 1999

Source : Insee 1999, 2010

Établi pour la première fois après le recensement de 1990, le zonage en aires urbaines avait été révisé à définition constante après le recensement de 1999 et complété d'une partition de l'espace rural, d'où son changement d'appellation en Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER). La révision de 2010 a été l'occasion de clarifier l'objectif de ce zonage : décrire l'influence des villes sur l'ensemble du territoire, sans pour autant partitionner l'espace entre urbain et rural. Le nouveau découpage est, comme le précédent, fondé sur l'identification de pôles. Les pôles sont les unités urbaines concentrant au moins 1 500 emplois, la délimitation de leurs aires d'influence s'appuie comme précédemment sur les trajets domicile-travail de la population des communes avoisinantes. Cette approche fonctionnelle du territoire permet d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti. 792 aires structurent ainsi le territoire français, 85 % de la population y réside. Avec les espaces multi polarisés, c'est 95 % de la population qui vit dans des communes sous influence des villes.

Trois catégories d'aires ont été définies, en fonction de la taille des pôles à partir desquels elles sont construites. Seules les aires basées sur les 241 grands pôles urbains sont qualifiées d'urbaines. Ces pôles concentrent 60 % de la population et 71 % des emplois ; ils constituent le cœur de l'urbain. Les caractéristiques des grandes aires urbaines sont très différentes des autres aires, que ce soit en termes de densité de population, de nature des emplois, de prix des logements ou de profil sociodémographique des habitants.

De 1999 à 2008, l'espace des grandes aires urbaines s'est fortement étendu. Il représente aujourd'hui près de la moitié du territoire contre un tiers dix ans auparavant ; il englobe plus de 80 % de la population et des emplois. La surface des grands pôles urbains s'est accrue, mais la croissance est encore

plus élevée aux périphéries qu'aux centres. Les couronnes des grandes aires constituent désormais la catégorie la plus étendue du zonage. Au total, l'espace périurbain (couronnes des grands pôles et communes multi polarisées) représente à présent plus du tiers du territoire métropolitain et presque un quart de la population.

La très grande majorité des grandes aires urbaines étendent leur superficie : seules deux d'entre elles perdent en surface et une vingtaine conservent le même périmètre. Pour les autres, l'expansion suit des rythmes et des formes très variés. Selon les cas, la croissance territoriale est plutôt isotrope ou fait apparaître des directions privilégiées, souvent dans l'axe des grandes voies de communication. Lorsque le maillage territorial est serré, comme le long de la frontière du Nord, les aires urbaines se touchent ou ne sont séparées que par un faible espace multi polarisé et s'étendent moins. Les contraintes naturelles (relief, littoral) ont beaucoup d'influence sur l'évolution des aires. La combinaison de ces contraintes est particulièrement sensible sur le pourtour méditerranéen.

L'extension territoriale n'explique pas à elle seule la croissance démographique de l'espace des grandes aires urbaines. La population augmente également à périmètre constant parce que de nouveaux habitants viennent s'y installer. Ainsi, la densité de la population s'accroît dans les territoires qui appartiennent aux couronnes des grandes aires à la fois en 1999 et en 2008 : elle passe de 72,7 à 81,7 habitants par km².

L'évolution de population entre 1999 et 2008 de ces espaces peut être décomposée en un effet de densification (croissance de la population à périmètre constant) et un effet d'extension territoriale. L'augmentation totale de la population des grandes aires urbaines est de 6,2 millions d'habitants : 54 % par extension territoriale et 46 % par densification de la population à périmètre constant.

Tableau 1 ► Le zonage en aires urbaines et ses évolutions entre 1999 et 2008

Catégorie du zonage 2010	2008							Évolutions (en %)		
	Population		Surface		Densité	Emploi		Population	Surface	Emploi
		en %		en %			en %			
Grands pôles urbains (1)	36 513 532	58,8	43 362	8,0	842,1	17 945 057	70,0	8,8	21,7	16,8
Couronnes des grands pôles urbains (2)	11 566 682	18,6	155 817	28,6	74,2	2 856 676	11,2	39,1	41,5	48,5
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines (3)	3 207 765	5,2	51 451	9,5	62,3	862 783	3,4	45,3	50,1	60,6
Espace périurbain (2+3)	14 774 447	23,8	207 268	38,1	71,3	3 719 459	14,5	40,4	43,5	51,2
Espace des grandes aires urbaines (1+2+3)	51 287 979	82,6	250 631	46,1	204,6	21 664 516	84,5	16,3	39,2	21,5
Autres catégories	10 846 887	17,4	293 316	54,0	37,0	3 931 413	15,4	-24,8	-19,4	-21,0
France métropolitaine	62 134 866	100,0	543 947	100,0	114,2	25 595 929	100,0	6,2	–	12,3

Population et emploi en effectif ; surface en km² ; densité en habitants par km²

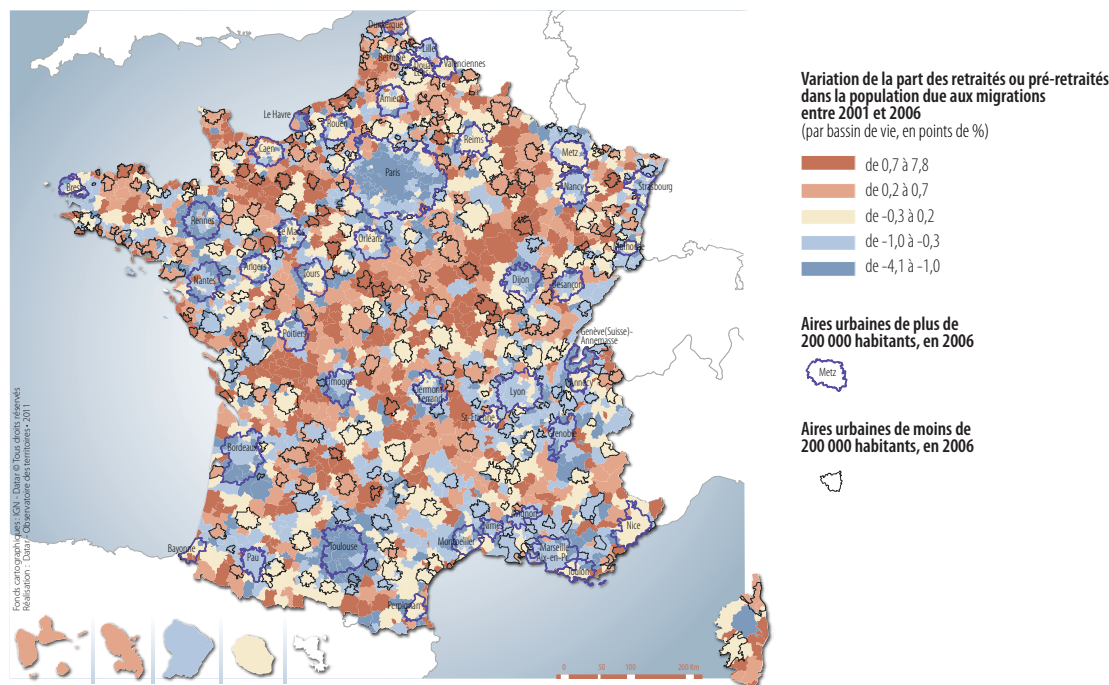
Champ : France métropolitaine

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2008.

BRUTEL Chantal, LEVY David, 2011. « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010, 95 % de la population vit sous l'influence des villes », in *Insee Première* n° 1 374, octobre.

FLOCH Jean-Michel, LEVY David, 2011. « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010, Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines », in *Insee Première* n° 1 375, octobre.

Carte 7 ► L'effet des migrations sur les structures de la population - retraités (2001-2006)



est moins accentuée. Le niveau de population parvient juste à se stabiliser dans les bassins de vie ruraux de Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Auvergne. La tendance en revanche s'inverse à la hausse dans le Centre, en Franche-Comté, Poitou-Charentes, Bretagne et Midi-Pyrénées, de façon marquée pour ces deux dernières. Pour les autres régions la croissance s'accélère, fortement même en Paca, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Pays-de-la-Loire.

Les bassins de vie ruraux sont bénéficiaires dans les échanges migratoires avec tous les types de bassins de vie sur les cinq années précédant 2006. Le solde positif est dû pour les trois quarts aux échanges avec les bassins de vie des grandes villes, et pour 20% aux échanges avec les bassins de vie de leurs couronnes. L'analyse des contributions aux soldes migratoires des différents types de bassins de vie confirme la tendance des ménages à s'installer de plus en plus loin des grandes agglomérations.

C'est pour les 25-39 ans que les échanges entre les différents types de bassins de vie sont les plus nombreux. Cette tranche d'âge contribue pour près de la moitié au solde migratoire des bassins de vie ruraux. Cette contribution est sous-estimée, puisque les mouvements des enfants de moins de cinq ans ne sont pas comptabilisés et qu'ils viennent pour partie gonfler le bilan migratoire de cette tranche d'âge. A partir de 40 ans, le volume des échanges diminue. La contribution des 40-54 ans au solde migratoire du rural est nettement plus faible. Celle des 55 ans en revanche est plus importante que celle des jeunes

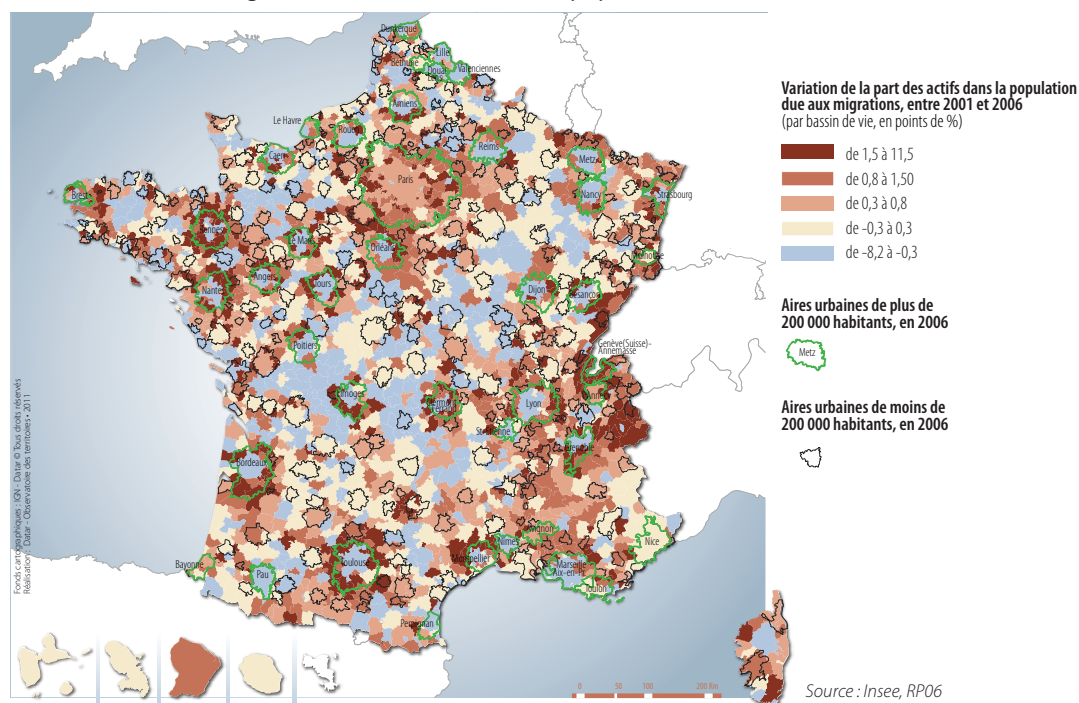
adultes, alors que la mobilité diminue considérablement pour cette tranche d'âge.

Le solde migratoire des bassins de vie ruraux avec les autres catégories est positif pour toutes les tranches d'âge hormis celle des 15-24 ans, qui correspond à la tranche d'âge des lycéens et étudiants. Il reste positif, jusqu'à la tranche des 70 ans et plus. Globalement les actifs contribuent pour plus de la moitié à l'excédent migratoire des bassins de vie ruraux, les retraités pour près de 40%, alors qu'ils représentent à peine plus de 20% de la population (hors enfants de moins de 5 ans). Le reste est dû essentiellement aux enfants de 5 à 14 ans, indirectement aux actifs donc.

Parmi les actifs, les employés sont relativement moins enclins à s'installer dans les bassins de vie ruraux que les ouvriers et les professions intermédiaires. Ils ne représentent que 20% de l'excédent migratoire des bassins de vie ruraux, contre 30% dans la population active. Ce sont bien les ouvriers et les professions intermédiaires qui alimentent le plus la croissance de ces bassins de vie, mais la contribution des cadres et des non-salariés, professions libérales, artisans et commerçants n'est pas négligeable. Pour ces derniers, cette contribution est plus du double de leur part dans la population active.

Les migrations influent sensiblement sur les structures de la population. Les effets en sont très différenciés suivant les régions. Dans les régions attractives pour les actifs, les migrations ont pour résultat de faire baisser légèrement la proportion de retraités dans la plupart des

Carte 8 ► L'effet des migrations sur les structures de la population - actifs (2001-2006)



bassins de vie ruraux, au profit des actifs. A l'inverse, le déséquilibre entre actifs et retraités va s'accroissant dans les bassins de vie ruraux de la diagonale nord-est sud-ouest du pays, en centre-Bretagne et aux confins de la Manche, de la Mayenne et de l'Orne.

C'est néanmoins sur les bassins de vie du grand périurbain, dans le bassin parisien, autour de Rennes, Bordeaux, Toulouse, Mont-

pellier que les effets des migrations sont les plus sensibles. Le départ des retraités et l'arrivée d'actifs se conjuguent pour rajeunir la structure de la population. L'excédent des arrivées sur les départs entraîne une augmentation du poids des actifs. Les bassins de vie des grandes agglomérations bénéficient quant à eux de l'arrivée des jeunes, étudiants ou actifs, alors que la part des actifs et retraités diminue. ■

Bibliographie

- [1] INED, 2007. « Soldes naturel et migratoire des Quinze » in *Graphique du mois*, n° 15, octobre.
- [2] LEON Olivier, 2010. « La population des régions en 2040-Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer », in *Insee Première* n° 1 326, décembre.
- [3] Eurostat, *Annuaire régional d'Eurostat 2010*
- [4] CLANCHE François, RASCOL Odile, 2011. « Le découpage en unités urbaines de 2010 : L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie », in *Insee Première* n° 1 364, août.
- [5] LAGANIER Jean, VIENNE Dalila, 2009. « Recensement de la population de 2006 : La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », in *Insee Première* n° 1 218, janvier.
- [6] BACCANI Brigitte, SEMECURBE François, 2009. « La croissance périurbaine depuis 45 ans : Extension et densification » in *Insee Première* n° 1 240, juin.
- [7] BESSY-PIETRI Pascale, HILAL Mohamed, SCHMITT Bertrand, 2000. « Recensement de la population 1999 : Évolutions contrastées du rural », in *Insee Première* n° 726, juillet.
- [8] JULIEN Philippe, 2007. « La France en 1916 bassins de vie » in *Economie et Statistique* n° 402.